

Procès-verbal Conseil Municipal du 18 juin 2024

Conseillers présents :

Mesdames ANTON, JEFFREDO, GALIBERT, GROS, PLANAT, SUNE.

Messieurs BEDNARSKI, BOUDOURESQUES, CHRISTOPHEL, FONGARO, SALIÈGE, maire, SIGE, VANGEL

Absents excusés : Mme DIMOND qui a donné pouvoir à Mme PLANAT, Mme Morin

Secrétaire de séance : Mme JEFFREDO

Approbation

Le procès-verbal du Conseil municipal du 25 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

Le maire demande à l'assemblée délibérative de l'autoriser à ajouter à l'ordre du jour une délibération portant sur le recrutement des jeunes pour l'été. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Délibérations :

33-2024 Choix d'un prestataire pour la vidéoprotection

La municipalité a reçu 3 propositions de 3 entreprises distinctes. En séance est présenté un comparatif des 3 réponses reçues. Deux prestataires proposent 6 caméras de lecture de plaque et à 14 caméras de contexte. 1 autre propose 5 caméras de lecture de plaque et 1 de contexte.

Après étude et échanges le maire propose de retenir la proposition de l'entreprise Vivre en paix pour un coût total de 48 488€ sachant que cette installation ne pourra pas être réalisée avant 2025 puisque la subvention ne peut être demandée qu'entre avril et mai de chaque année.

Délibération prise à l'unanimité.

34-2024 Demande de subvention pour la vidéoprotection

En suivant, le maire demande à l'assemblée délibérative de bien vouloir l'autoriser à faire la demande de subvention afférente au projet.

Délibération prise à l'unanimité.

35-2024 Lancement du projet de rénovation du foyer

Le document présenté à l'assemblée délibérative a été réalisé par un architecte. Le maire demande un feu vert au lancement du projet de rénovation en l'état.

Délibération prise à l'unanimité.

36-2024 Demande de subvention pour la rénovation du foyer

En suivant, le maire demande à l'assemblée délibérative de bien vouloir l'autoriser à faire la demande de subvention afférente au projet.

Délibération prise à l'unanimité.

37-2024 Demande de subvention pour la création d'un pumptrack

Installé en bas de la gare, on peut considérer que ce pumptrack pourrait être un élément de la refondation de l'espace de la gare. Le maire propose de faire une demande de subvention afférente au projet.

Délibération prise à l'unanimité.

38-2024 Choix d'un logo pour la commune

Pour renforcer la communication visuelle la commune doit se doter d'un logo qui reprenne les références du blason actuel dont notamment les fleurs de lys.

Au-delà des fleurs de lys, le projet présenté intègre le dessin du village, le canal du midi et le nom du village.

Le choix s'est porté sur la proposition 1 à l'unanimité moins deux abstentions

39-2024 Extension de 8 à 14 jeunes embauchés sur les jobs d'été 2024 de la commune

L'assemblée délibérative a pris une délibération lors du conseil municipal du 21 mai 2024 autorisant le maire à recruter 8 jeunes, chacun sur un CDD de 15 jours à raison de 20h hebdo.

Ayant reçu 14 candidatures et souhaitant pouvoir donner satisfaction à tous, le maire demande porter le nombre de jeunes de 8 à 14 soit 6 jobs d'été en plus.

Délibération prise à l'unanimité.

Discussions / Informations

Point travaux :

Les travaux de la borne électrique sur les allées P. Lapeyre sont en cours. Nous attendons toujours les panneaux mode d'emploi de la borne de recharge électrique des voitures.

Organisation des bureaux de vote des 30 juin et 7 juillet : les desiderata ont été pris en séance. Le maire va établir un planning sur les 2 journées de vote.

Questions diverses :

Jean Sigé demande où en est le projet de multiservices ainsi que celui relatif au nouveau sentier patrimonial. Pour ce qui concerne le multiservices, nous attendons toujours la proposition de l'architecte. Les éléments du sentier patrimonial ont été livrés. Ils seront installés dans les semaines qui viennent et feront l'objet d'une inauguration lors des journées du patrimoine.

Chantal Planat demande si le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet ? Mme Sune explique que notre fournisseur officiel n'était pas libre. Il est donc reporté au 1^{er} jour de la fête locale soit le vendredi 2 août. Mme Sune confirme que le « quizz du 14 juillet » sur l'histoire de France sera organisé comme les 2 années précédentes le 14 au matin dans la cour de la salle des voûtes.

Georges Saliège annonce que la remise des casques et des sonnettes aux élèves de CP et de GS de maternelle est prévue le 21/06 en présence de nos policiers municipaux.

Joëlle Galibert constate qu'il y a moins de fleurs cette années dans les jardinières. Mme Sune confirme que nous avons réduit le nombre de plantes en pot de façon à gérer au mieux la ressource en eau.

Le maire confirme par ailleurs qu'un banc en pierre a bien été installé au lavoir.

Guy Bednarski déclare qu'il est prêt à refaire une opération d'achat groupé de pellets. Un communiqué sera rédigé par ses soins et diffusé à la population via panneaupocket et Azille info.

Marie-Françoise Gros demande où en est la location de l'appartement communal au-dessus de l'école maternelle. Le maire explique que le dossier a été traité. Le secrétariat va se mettre en rapport avec la locataire future pour établir le contrat de bail.

Mme Sune annonce que la cave coopérative fêtera ses 90 ans d'existence le 9 août.

Georges Saliège annonce que le raticide a été livré à la mairie. Nous allons organiser la communication adaptée : il faudra que les administrés viennent en mairie avec une boîte ad hoc qui permet aux rats de rentrer dedans et protège les animaux domestiques. C'est à cette condition que le raticide sera délivré.

Jean Vangel annonce qu'il se rendra le 19/06 à la réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées). La proposition actuelle de Carcassonne Agglo est une réévaluation sur 2024

mais pas sur 2023, ce qui potentiellement fait perdre beaucoup d'argent à la commune. Il interviendra donc sur ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h39.